

Social. L'endettement locatif explose, selon la Confédération syndicale des familles.

« Pas d'expulsion sans relogement »

■ La fin de la trêve des expulsions ouvre un champ d'inquiétudes nouvelles. La semaine dernière des organisations, associations et partis politiques de gauche se sont mobilisés à Marseille pour exiger un moratoire sur « les expulsions locatives sans relogement durable et décent ». L'effet ciseaux de la baisse du pouvoir d'achat combinée à la hausse des prix impacte les ménages de façon considérable. Cela conduit à une « explosion de l'endettement locatif », s'inquiète Jean-Luc

Duriez de la Confédération syndicale des Familles (CSF) avec « un nombre d'assignation au tribunal très important ». En 2010, pour 361 078 locataires, 5 811 décisions ont été prononcées et 544 expulsions effectives avec intervention de la force publique dans les Bouches-du-Rhône.

En janvier 2011, alors que se mettait tout doucement en place la commission spécialisée de coordination des actions de prévention des expulsions locatives dans le dé-

partement des Bouches-du-Rhône (CCAPEX), la Caisse d'allocations familiales (CAF) chargée de gérer les impayés de loyer en dénombrait déjà 5 800 (APL) et 4 757 (AL). Le taux d'endettement pour le bailleur public 13 Habitat atteignait 4% en janvier 2011. Pour la CSF, membre du réseau Résel 13, « avec la loi Dalo toute procédure d'expulsion devrait être arrêtée, non seulement elle se poursuit mais l'obligation de relogement ne s'effectue pas faute de logement social ». Le conseil général 13 a consacré à sa politique du logement et de l'habitat 21 millions d'euros en 2011. 815 logements sociaux devraient être livrés en 2012 et 849 en 2013. Pourtant, ce n'est pas encore suffisant vu les 40 000 demandes de logement insatisfaites. Et il y aurait, selon l'association Un centre ville pour tous, 84 270 logements vides dans le département.

Selon le ministère de l'Intérieur, 11 670 expulsions locatives ont été prononcées en 2011, soit 1 000 de plus que l'année précédente. « Il semble que des pressions soient exercées sur les commissaires de police pour que les exécutions se déroulent plus rapidement », confie un acteur de terrain.

Pour autant, « on note des avancées, notamment avec la CCAPEX », explique Jean-Luc Duriez de la CSF qui participe aux activités de la commission. « Cela permet d'examiner des situations particulières mais surtout de partager l'information et la connaissance des outils. » En revanche, on n'y aborde pas les questions de fond « comme la réquisition des logements vides ». La CSF estime « qu'il ne peut y avoir d'expulsion sans relogement, c'est inadmissible, et on ne peut parler d'expulsion sans aborder les questions de politique du logement ».

NATHALIE FREDON

1118606
*Les Bonnes Tables
Marseillaises*

Restaurant
chez LOURY

3, rue Fortia - 13001 Marseille
Tél. 04.91.33.09.73
www.loury.com

Donatello

Spécialités Provençales & Italiennes
Pizzas & Viandes grillées au feu de bois

Restaurant - 17, Place aux Huiles - 13001 Marseille - 04 91 54 06 07